

Hommage à Samuel Paty

jeudi 29 octobre 2020, par [AB](#)

L'ensemble de la communauté éducative est profondément affecté par l'attentat qui s'est déroulé vendredi à Conflans-Sainte-Honorine et a coûté la vie à notre collègue Samuel Paty.

L'ensemble de la communauté éducative est profondément affecté par l'attentat qui s'est déroulé vendredi à Conflans-Sainte-Honorine et a coûté la vie à notre collègue Samuel Paty.

Nous nous associons aux messages de soutien d'abord à sa famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances, à ses collègues et au corps enseignant qui constitue le socle de notre démocratie laïque et humaniste.

La sidération de la violence et la mort de Samuel Paty, tombé pour avoir cru en sa mission d'enseignement et pour l'avoir pleinement menée, nous atteignent tous et toutes.

Face à l'ignominie de cet acte, nous devons réagir dans l'unité, la fermeté et dans la fidélité aux valeurs à la base de notre engagement. Nous réaffirmons notre attachement à la liberté de penser, d'exprimer, de débattre et surtout d'enseigner. A travers lui, c'est la République et son Ecole, sa colonne vertébrale, qui sont attaquées.

Lors d'une minute de silence dont le moment reste encore à déterminer, nous rendrons l'hommage à Samuel Paty le 2 novembre lors de la rentrée.

Cette minute de silence sera précédée de la lecture de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs et institutrices du 15 janvier 1888.